

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.*
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-780319

25/03/2023

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

85672

Société :

R.A.D.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELBACHIR Ksima

Date de naissance :

09/02/1971

Adresse :

Riad les 3 croisées Villa 13 Ville Vert Bokhara

Tél. :

0663709512

Total des frais engagés :

180⁰⁰

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/02/2023

Nom et prénom du malade :

NESSOUSSI SANIA

Age: 50

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Neoplasme ovarique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 09/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/21/2023	C		6	INP : 0910864413 Dr BOUCHER Onco-Radiation UPN° 091026443

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>الطبية المختبرات الخاصة LABORATOIRE QALLI D'ANALYSES MEDICALES Dr. BEN MILOUED 240, Bd Brahim Roudani Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 fax: 05 22 25 78 25</p>	<p>1/2/2013 Maârif 25 39 61 01.4</p>	B140 = 180,00 DH	

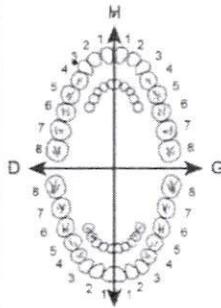
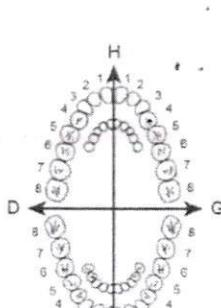
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION



٩١٢١٦٢٣

DNESSOUI SANIA

NFS + Ig

Mé - act -

مختبر المريضي لتحليلات الطبية
LABORATOIRE SOUDI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENAITLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 05 22 25 8 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Rabat - Tanger - Agadir -

P BOUCHBIKA Zineb
Onco-Radiothérapie
N° 09102643



Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7j/7

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Date du prélèvement : 11-02-2023 à 11:09
Code patient : 2209060060
Né(e) le : 07-08-1972 (50 ans)

Mme MESOUDI Samira
Dossier N° : **2302110018**
Prescripteur : Dr Z. BOUCHBIKA



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

21-01-2023

Hématies :	3.50	M/mm ³	(3.90–5.40)	3.81
Hématocrite :	31.50	%	(35.50–45.50)	32.00
Hémoglobine :	10.80	g/dL	(12.00–15.60)	11.30
VGM :	90	fL	(80–99)	84
TCMH :	31	pg	(27–34)	30
CCMH :	34	g/dL	(28–36)	35
 Leucocytes :	 3 700	/mm ³	 (3 900–10 200)	 4 270
Polynucléaires Neutrophiles :	54	%		57
Soit:	1 998	/mm ³	(2 000–7 500)	2 434
Lymphocytes :	38	%		36
Soit:	1 406	/mm ³	(1 000–4 000)	1 537
Monocytes :	8	%		7
Soit:	296	/mm ³	(<1 100)	299
Polynucléaires Eosinophiles :	0	%		0
Soit:	0	/mm ³	(0–600)	0
Polynucléaires Basophiles :	0	%		0
Soit:	0	/mm ³	(0–150)	0
 Plaquettes :	 196 000	/mm ³	 (150 000–450 000)	 232 000

Validé par : Dr. BENMILLOUD Laylina
الطبية لحالات الطبية
LABORATOIRE SQUALI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILLOUD
240, rue Béchir Bourguiba, Maârif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Téléphone: 35 00 51

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
 Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
 Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
 Diplôme d'hygiène hôpitalière et prévention des infections nosocomiales

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

FACTURE N° : 230200171

CASABLANCA le 11-02-2023

Mme MESOUDI Samira

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0111	Créatinine	B30	B
0182	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 140

TOTAL DOSSIER : 180.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre-vingts dirham .

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALE:
 Dr. BENMLOUD
 240, Bd Brahim Roudani Maarif
 Tel: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Casablanca • Maroc
 35805014

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
 RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



مختبر الصقلی للتحاليل الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

2302110018 – Mme MESOUDI Samira

ASPECT DE SERUM

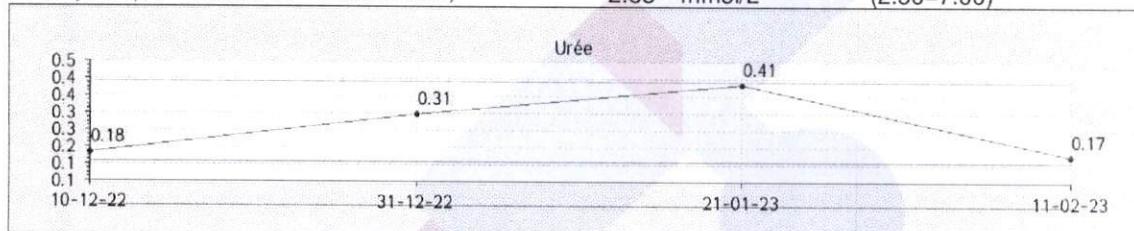
Aspect du sérum : Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

21-01-2023

Urée

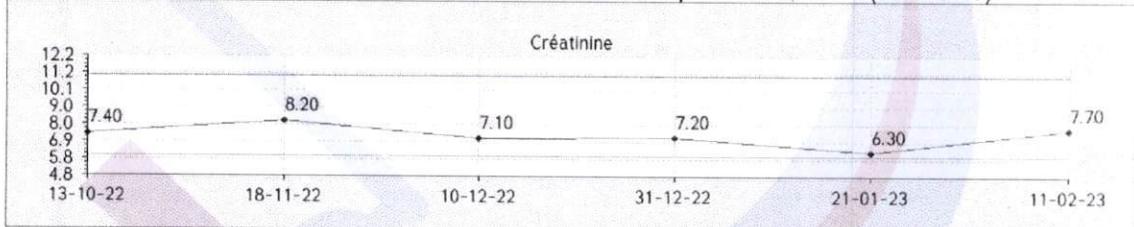
(Dosage UV enzymatique – Konelab 30 – Thermo fisher)

0.17 g/L
2.83 mmol/L(0.15-0.42)
(2.50-7.00)0.41
6.83

21-01-2023

Créatinine

(Créatine Enzymatique –Respons 920 Diasys)

7.7 mg/L
68.1 μmol/L(6.0-11.0)
(53.1-97.3)6.3
55.8

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

لوبن مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Bd Brahim Roudani 240
شارع بraham الروداني 240
ex route d'El Jadida Maarif Extension Casablanca
0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • 0522 98 84 94 • 0668 181 182 • labosqalli@gmail.com



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2302110018 – Mme MESOUDI Samira

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMÉE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

21-01-2023

Clairance:

(Clairance de la créatinine estimée pour un patient caucasien)

84 mL/min

(>60)

106

Classification de la maladie rénale chronique :

- G1 : Clairance normale : > ou =à 90mL/min
- G2 : Clairance légèrement abaissée : 60–89mL/min
- G3a : Clairance légèrement abaissée à modérément abaissée : 45–59mL/min
- G3b : Clairance modérément à sévèrement abaissée : 30–44mL/min
- G4 : Clairance sévèrement abaissée : 15–29mL/min
- G5 : Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min.

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani 2525396
Tél: 05 22 72 22 22
Loubna